



PRÉSENTATION DU CONCOURS

PRINCIPES, ORGANISATION, COMMUNICATION ET CALENDRIER

1. OBJECTIF ET PRINCIPES

L'objectif est la mise en avant **des projets réalisés lors de l'enseignement de NSI, dans l'année et dans le cadre de la scolarité.**

Les principes généraux du concours sont :

- Une organisation par région académique, avec un/des lauréat(s) dans chaque région en fonction des catégories. A noter :
 - o La région Ile-de-France sera représentée par ces 3 académies du fait de leurs tailles et spécificités.
 - o Les lycées français à l'étranger (uniquement AEFÉ) sont autorisés à participer et constitueront un territoire.

Ainsi, nous avons **22 territoires** : 17 régions académiques, 3 académies franciliennes, les lycées français à l'étranger (AEFE) et les collectivités d'outre-mer.

- Une ouverture à tous les lycées des régions académiques et les lycées français à l'étranger (AEFE). Les établissements hors contrat ne peuvent pas participer.
- 2 à 7 prix potentiels par territoire. Seul le prix du meilleur projet doit être a minima décerné ;
- Une finale nationale, lors de la journée nationale « Numérique et sciences informatiques », le mardi 07 juin 2022.
- Lors de cette finale, remise des prix nationaux pour l'ensemble des 7 catégories, réalisée en distanciel la première année.

2. ORGANISATION

A) LES JURYS

- Des jurys sur les 22 territoires identifiés sont chargés de désigner les lauréats des différents prix. Ils sont composés, dans chaque territoire, des IA-IPR référents NSI, d'enseignants de NSI, de représentants des DANE, de professionnels du numérique, d'étudiants et de formateurs du DIU EIL (...).
- Les jurys sur les territoires seront constitués et coordonnés par la cheffe de projet désignée sur ces actions, Mélissa Cottin (Talents du numérique).
- Les jurys régionaux délivrent à minima le prix du « meilleur projet Première » et le prix du « meilleur projet Terminale ». Il est recommandé de décerner l'ensemble des prix

potentiels, mais cela est à la discrétion du jury, en fonction de la qualité et de la quantité des projets décernés ;

- Un jury national, composé de représentants du COPIL, désignera les lauréats nationaux de l'ensemble des prix. Seuls les lauréats régionaux sont éligibles aux prix nationaux.

B) LES DOSSIERS ET LES PRIX/CATÉGORIES DÉCERNÉ(E)S

Le dossier/le projet présenté :

- Est déposé sur une plateforme dédiée ;
- Est une candidature générale, non spécifique à un prix ;
- Peut être lauréat de plusieurs prix régionaux et nationaux ;
- Est composé des éléments suivants :

1 - Une description écrite comportant :

(A minima 1 R/V max - Format PDF obligatoire)

- o Une présentation globale du projet
 - Idée et objectifs
 - Origines et intérêt du projet (Pourquoi ?)
 - (...)
- o L'équipe : ses membres, la répartition des tâches et l'implication de chacun (Critère : organisation/travail de groupe)
- o La documentation et la lisibilité du projet et du programme présentée (Critère : communication/retranscription)
- o Présentation des étapes du projet (Critère : logique)
- o Validation de l'opérationnalité du projet/ de son fonctionnement
- o Ouverture : Idées d'amélioration, de diffusion et pistes de développement

2 - Une présentation orale en vidéo (durée : deux minutes maximum).

Reprenant tout ou partie des éléments ci-dessus ;

- o Une réalisation en équipe, mettant en valeur l'ensemble de l'équipe ;
- o Incluant obligatoirement une exécution/démonstration du projet développé ;
- o A déposer sur le service ministériel « [Peertube](#) »

3 - Une image, représentant/symbolisant l'équipe et/ou le projet (Format PNG ou JPEG)

Points importants

Le projet doit s'inscrire dans le programme de l'enseignement de spécialité NSI.

L'usage du langage python ou autre langage open source est à privilégier.

Les projets seront placés sous licence libre afin de pouvoir être testés, utilisés, adaptés et améliorés par l'ensemble de la communauté.

Le code du projet sera placé sous licence libre GPL v3+ et le texte sous licence Creative Commons CC By-Sa.

La mention obligatoire de la librairie et des sources utilisées.

A noter :

Les vidéos produites par les lauréats constituent une ressource intéressante, mobilisable par le corps enseignant, les communications des différentes organisations (...).

Une autorisation de droit à l'image et/ou de la voix et d'utilisation des projets réalisés signé par l'autorité parentale pour les élèves mineurs ou par l'élève majeur est à joindre au dossier pour tous les élèves inscrits au concours.

C) LES PRIX/CATÉGORIES DÉCERNÉ(E)S

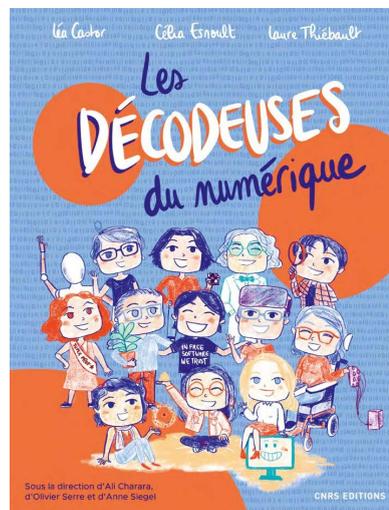
- **Prix du meilleur projet Première**
- **Prix du meilleur projet Terminale**
Les prix des meilleurs projets sont décernés aux dossiers ayant obtenu la moyenne des notes de l'ensemble des jurés la plus élevée. (Cf Grille/Barème ci-après)
- **Prix spécial du jury**
A la discrétion du jury. Ex : coup de cœur, un beau projet mais ne répondant pas à l'ensemble des critères demandés (...)
- **Prix de la créativité**
A la discrétion du jury, en lien avec le critère « originalité et créativité » de la grille d'analyse
- **Prix des futurs ingénieurs et des futures ingénieuses**
A la discrétion du jury, en lien avec une dimension technique et scientifique forte du dossier
- **Prix de la mixité**
A la discrétion du jury. Basé sur deux aspects, pouvant se conjuguer : Part et rôle des femmes dans l'équipe et/ou sujet relevant de la mise en avant de cette thématique.
- **Prix de la citoyenneté**
A la discrétion du jury. Projet à dimension ou impact social ou sociétal

D) LES CRITÈRES/LA GRILLE D'ANALYSE

	Points potentiels
Idée globale - inscrite dans le programme NSI	5
Communication : documentation et lisibilité du projet/du programme présentés	5
Présentation orale (Vidéo)	5
Illustration du projet (image)	2
Logique : présentation des étapes du projet/planification	5
Originalité et créativité	5
Organisation : composition de l'équipe, rôles, et répartition des tâches	5
Fonctionnement et opérationnalité	5
Ouverture : idées d'amélioration, pistes de développement, analyse critique	3
TOTAL	40

Une attention particulière sera accordée au sujet de la mixité, dans la constitution des équipes et/ou dans les projets.

E) DES LOTS, UNIQUEMENT POUR LES LAURÉATS NATIONAUX ET LES LYCÉES DES LAURÉATS



Budget total alloué pour les lauréats nationaux et les lycées des lauréats :

Prix	Lauréat	Lycée
Prix du meilleur projet Première	150€	150€
Prix du meilleur projet Terminale	150€	150€
Prix spécial du jury	150€	250€
Prix de la créativité	150€	250€
Prix des futurs ingénieurs et futures ingénieuses	150€	250€
Prix de la mixité	150€	250€
Prix de la citoyenneté	150€	250€

3. CALENDRIER DU CONCOURS

Teasing - Forum	Fin décembre
Lancement de la plateforme et des inscriptions	Fin janvier
Lancement de la communication officielle	1er février
Clôture des inscriptions – dépôt des dossiers	Jeu 5 mai à 23h59
Finales régionales – Jurys	Du 16 au 20 mai
Finales régionales - Remise des prix	Du 23 au 31 mai
Finale nationale – Jury (1 journée dédiée)	Mardi 31 mai 2022
Finale nationale – remise des prix (lors de la journée nationale « Numérique et sciences informatiques »)	Mardi 7 juin 2022 – De 14H à 16H00